



Congrès national du SNUipp

Les retraités dans le congrès

Intervention de Jacques LECOFFRE

En ce début de congrès, au nom de la commission nationale et du groupe d'animation des retraité-es de notre syndicat, je voudrais vous faire part de quelques réflexions et propositions pour renforcer le SNUipp dans ses actions et dans ses effectifs. [...]

Les retraité-es sont toujours très sensibles aux évolutions en cours dans le monde de l'éducation ; elles et ils portent une extrême attention aux perspectives sombres qui s'annoncent sur les statuts et les protections professionnelles et bien sûr sur les retraites. Leur présence aux côtés des actives et actifs dans les mobilisations en atteste comme en atteste également leur implication dans la vie de leur section départementale. Les retraités représentent un cinquième des effectifs de notre syndicat et nous nous réjouissons de leur présence à ce congrès dans les délégations départementales.

Comme les actives et les actifs, les retraité-es subissent les effets des politiques qui accentuent les inégalités, compriment les revenus, affaiblissent les services publics. Déjà malmené-es sous les gouvernements précédents, nous observons que depuis deux ans les retraité-es constituent une cible privilégiée du nouveau pouvoir avec la diminution conséquente de leurs pensions par les effets conjugués du gel et d'une forte hausse de la CSG en 2018. Le mécanisme même de revalorisation des pensions, pourtant pas des plus favorables, est jeté aux oubliettes au profit d'une mesure d'autorité assise sur la seule recherche d'économie budgétaire rompant ainsi tout lien entre pension et coût de la vie, entre pension et salaire. Nouveauté : la revalorisation pourrait dépendre du revenu fiscal de référence, en clair des revenus du conjoint ! Imaginez l'évolution des salaires sur la même modalité... L'annonce d'une revalorisation des pensions inférieures à 2000 euros risque d'être un leurre pour une grande partie des retraité-es concerné-es si le projet de loi de finance de la sécurité sociale, le fameux PLFSS, devait entériner la mesure. C'est bien la division entre retraité-es et les oppositions actifs/retraité-es qui sont recherchées.

Rappelons ici que pour nous, la meilleure revalorisation est celle qui indexe l'évolution des pensions sur l'évolution du salaire moyen, seul procédé à même de garantir l'arrimage du pouvoir d'achat des retraité-es aux évolutions de la société.

Le souffle du mouvement social récent et les actions résolues, répétées, que nous avons menées dans le cadre unitaire rassemblant depuis 2014, 6 syndicats - tous sauf UNSA et CFDT -

et 3 associations que nous appelons le « groupe des 9 », ont permis des corrections pour quelques millions de retraités, ce n'est pas rien !

La mobilisation se poursuivra le 20 juin prochain à Paris et dans les départements et un nouveau temps fort est d'ores et déjà prévu pour le mois d'octobre.

Les atteintes qui nous sont portées nous relient au combat de l'ensemble du monde du travail face aux nouvelles réformes des retraites : retraites par points pour l'horizon 2025 et, élément nouveau, la perspective d'une aggravation des conditions de départ à la retraite dès 2020.

Au nom de grands principes d'égalité et de justice, les objectifs du gouvernement visent à l'appauvrissement généralisé des retraité-es de ce pays.

Par définition, les retraité-es ont à affronter, de façon très inégalitaire, les problèmes liés au vieillissement qui affectent parfois leur autonomie. Nous considérons la perte d'autonomie comme un accident de la vie qui peut survenir à tout moment et à tout âge. Elle est du ressort de la solidarité nationale et c'est bien la Sécurité Sociale qui est qualifiée pour l'organiser et la faire vivre. D'où la revendication, partagée par l'ensemble des organisations du groupe des 9, d'une prise en charge à 100%, par la sécurité sociale, des dépenses liées à la perte d'autonomie, assortie de la création d'un service public assurant l'égalité de tous sur tout le territoire.

Les retraités sont environ 17 millions aujourd'hui. Ils représenteront 30% de la population en 2040 et vivront ce temps de retraite de 20 à 25 ans en moyenne. C'est un véritable phénomène de société que nous avons ensemble à appréhender pour que l'allongement de l'espérance de vie, d'ailleurs aujourd'hui en panne, soit et reste une bonne nouvelle.

Où en est-on dans notre syndicat ?

Des progrès ont été réalisés pour une meilleure intégration de l'activité des retraité-es dans le syndicat mais nous devons dire ici que nous pouvons et devons faire mieux encore :

- Faire mieux pour que les problématiques des retraité-es traversent l'ensemble des syndiqué-es ainsi mieux informé-es et mieux préparé-es à cette étape de la vie qui les concerne ou les concernera. Notre presse, fenêtres sur cours, devrait en être un moyen plus affirmé et plus fréquemment mis à contribution. De même les stages retraité-es/retraitables, aux succès de participation reconnus, devraient être plus développés.
- Après le passage à la retraite, se joue aussi la poursuite de la syndicalisation à notre syndicat.
- Le travail commun, actifs et retraité-es, dans les secteurs traitant de points essentiels comme la protection sociale, la justice sociale et fiscale, la fonction publique devrait aussi

être favorisé. Nous avons la faiblesse de penser que nous sommes porteurs de mémoire, de pratiques, de réflexions dont tous pourraient tirer bénéfice.

- Le développement du syndicalisme retraité au niveau fédéral sera un des points en débat au congrès de la FSU à Clermont-Ferrand. Comme il l'a fait au précédent congrès du Mans, le SNUipp doit engager tout son poids pour que la représentation des retraité-es, leur organisation à tous les échelons de la FSU, la mutualisation des moyens soit effective et dynamisée.
- Enfin, la FGR-FP - fédération générale des retraité-es de la fonction publique - à laquelle adhère les syndiqué-es du SNUipp, est un outil pertinent à préserver notamment pour l'ouverture au monde associatif et les convergences qu'elle favorise. Sa reconnaissance institutionnelle est aussi un atout important. [...]

En conclusion je veux souligner que développer le lien intergénérationnel est essentiel. De lui dépend le futur de tous !

Je vous remercie



Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et des professeurs de collège
Section du Puy-de-Dôme

Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND
Tél 04.73.31.43.72 & 09.63.28.56.75 ✉ snu63@snuipp.fr

